



3 1 OCT 2018

Le _____

4 6 31

/DAA

DECISION

LE PRESIDENT DU DIRECTOIRE DE LA SONACOS

- Vu les statuts de la Société Nationale de Commercialisation de Semences,
- Vu la décision du Conseil de surveillance en date du 19 Mai 2009 relative à la nomination du Président du Directoire de la SONACOS,
- Vu l'appel d'offres ouvert n°15/DAA du 16/10/2018, relatif à la mise en vente par la SONACOS de blé tendre pour la consommation,
- Vu l'expiration du délai de 15 jours prévu pour la validité des offres des soumissionnaires à l'appel d'offres précité ;
- Vu le règlement de consultation qui prévoit dans son article 5 la possibilité d'annuler l'appel d'offres,
- Vu la non signature de la décision conjointe entre le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts et Le Ministre de l'Economie et des Finances, relative au paiement compensatoire pour l'écoulement du reliquat des stocks de semences de blé tendre de la SONACOS en blé pour la consommation.

DECIDE

ARTICLE 1^{er} et unique : L'annulation de l'appel d'offres précité.

P. Le Président du Directoire
Le Chef de Département de la SONACOS
Achats et Approvisionnements
Signé : M'Hamed BAHAJJOUB

Chef du Pôle Support
Signé : Mohamed NAMA

RESULTAT DÉFINITIF RELATIF L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°15/DAA DU 16/10/2018, RELATIF A LA MISE EN VENTE PAR LA SONACOS DE BLE TENDRE POUR LA CONSOMMATION

Maître d'ouvrage	:	SONACOS
Lot	:	Alloti
Objet du marché	:	mise en vente par la SONACOS de blé tendre pour la consommation
Date et heure d'ouverture des plis	:	16/10/2018 à 10h00
Date d'achèvement des travaux de la commission	:	16/10/2018
Date d'annulation par la SONACOS	:	31/10/2018
Attributaire	:	Aucun
Montants de l'attribution	:	-----

Rabat le 1^{er} /11/2018

 Le Chef du Département
Achats et Approvisionnements
Signé : M'Hamed BAHAJONE
 Chef du Pôle
Support
Signé : Mahamed KARRAJ